

1- Relecture de ce que l'on vit et de ce que l'on voit vivre

Nous nous appuyons sur ce qui a déjà été fait. **Le travail de réorganisation paroissial est derrière nous.** Il a duré pratiquement 20 ans. Nous sommes passés d'un peu plus de 300 paroisses à 49 paroisses, et ceci en 12 doyennés et 5 zones pastorales. Nous ne voulons plus diminuer ce nombre même s'il peut y avoir des ajustements. Un prêtre peut être nommé curé de 2 paroisses et c'est le cas pour 8 paroisses confiées à 4 curés.

L'objectif est que l'annonce de l'Evangile, le service de la proximité et l'animation des communautés soient portés par chacune de ces paroisses.

Quelques chiffres pour le diocèse : 152 prêtres, 78 prêtres ont plus de 70 ans et 74 prêtres ont moins de 70 ans. 56 prêtres ont moins de 60 ans (ce qui est assez remarquable dans le paysage français) Sur ceux-ci, les prêtres de l'Emmanuel sont une quinzaine, nous avons 2 prêtres de la Fraternité St Pierre, 2 prêtres de la Mission Polonaise, 1 prêtre du Chemin Néo-catéchuménal. Nous avons 2 prêtres vietnamiens dont 1 en étude et nous avons 8 prêtres africains et malgaches.

La participation des laïcs à la charge curiale est faible parce que les équipes d'animation pastorale sont, ici ou là, elles-mêmes assez faibles.

Pour approfondir

Si on veut réfléchir à ce sujet, **il ne faut pas opposer un ministère itinérant et une communauté paroissiale qui serait dans la stabilité et la solidité.**

En réalité, les mobilités (voir autre groupe de travail), les nouveautés dans les diversités culturelles (voir autre groupe de travail) sont une réalité de notre terrain bourguignon. A ce propos, on peut se rappeler l'étymologie du mot paroissien : la figure de l'étranger nous est donnée comme caractéristique de l'identité du chrétien en ce monde (en fidélité à l'Épître à Diognète). Le chrétien aux temps des Pères est parfois appelé **PAROIKOS**, ce qui donne la racine étymologique de nos paroisses et qui veut dire, l'étranger qui réside dans une cité avec des droits reconnus mais qui n'a pas la plénitude de la citoyenneté. C'était par exemple le cas des navigateurs grecs dans de nombreux ports de la Méditerranée (par exemple Marseille, dès le 6ème siècle avant notre ère). Comment vivre notre double condition, premièrement étranger à cause des réalités du Règne de Dieu et deuxièmement accepter notre appartenance comme chrétien à une société fragile, liquide, inquiète et qui offre sa plasticité pour les changements à venir. Nous avons la possibilité d'être une Eglise en sortie comme le demande le Pape François.

2- Un questionnement

Nous sommes en sortie continue

"Il faut beaucoup aimer la paroisse ! Car la paroisse c'est le Peuple de Dieu avec toutes ses forces et ses faiblesses... C'est une communauté faite de jeunes et de vieux... à plusieurs vitesses."

Posons-nous la question de ce que veut dire une paroisse missionnaire. A ce propos, on peut partager autour des questions suivantes : Comment comprenez-vous le verbe "Evangéliser" ou l'expression "L'Eglise est missionnaire" ? Ou encore quel est l'appel le plus profond et le plus vrai, qui jaillit du cœur des habitants de Saône-et-Loire, de ceux de votre village ou de votre quartier ? Que disent-ils de leurs attentes ? De Dieu ? De l'Eglise ? De l'avenir ?...

Un texte du Magistère pour réfléchir

"L'action évangélisatrice de la communauté chrétienne, d'abord sur son territoire et ensuite ailleurs, comme participation à la Mission Universelle, est le signe le plus clair de la maturité de la foi. Il faut convertir radicalement son état d'esprit pour devenir missionnaire, et cela vaut pour les personnes comme pour les communautés. Le Seigneur appelle toujours à sortir de soi-même, à partager avec les autres, les biens que nous avons, en commençant par le plus précieux, celui de la foi. C'est à la lumière de cet impératif missionnaire que l'on devra apprécier la valeur des organismes, des mouvements, des paroisses et des œuvres d'apostolat de l'Eglise. C'est seulement en devenant missionnaire que la communauté chrétienne pourra dépasser ses divisions et ses tensions internes et retrouver son unité et la vigueur de sa foi."

Jean-Paul II - Encyclique Redemptoris Missio N° 49, 7 décembre 1990

Regardons un peu les gens

- A propos de la charge curiale, que nous puissions repérer la fidélité et la discrétion de certaines figures de prêtres qui nous ont marqués. Que je fasse vraiment mémoire de ces figures qui ont fait grandir ma foi, qui ont vivifié ma charité et qui m'ont permis de témoigner avec espérance.

- Que nous soyons également capables d'accueillir la force du sacrement du baptême à l'œuvre chez tant de personnes discrètes et humbles. Y a-t-il des personnes qui sont effectivement actrices d'une paroisse missionnaire ?

3- Quelques propositions d'orientation

- Dans les tria munera (prêtre, prophète et roi) **la première fonction est l'annonce de l'Évangile (Prophète), c'est-à-dire "catéchiste de la foi chrétienne"**.

Aujourd'hui que veut dire être catéchiste de la foi ? Un évêque français a dit à la Conférence Episcopale de novembre 2016 : "Je n'attends pas d'un curé qu'il gouverne avec des idées mais qu'il préside à un discernement communautaire".

En Église le discernement est toujours communautaire, qu'en pensons-nous ? Que vient nous dire *Amoris Laetitia* dans son chapitre 8 intitulé "Accompagner, discerner et intégrer la fragilité" en particulier le N° 297 : "*Il s'agit d'intégrer tout le monde, on doit aider chacun à trouver sa propre manière de faire partie de la communauté ecclésiale, pour qu'ils se sentent objet d'une miséricorde 'imméritée, inconditionnelle et gratuite'* "

Sommes-nous d'accord pour ouvrir concrètement de nouveaux chemins "d'intégration" en direction de toutes les personnes qui de près ou de loin se présentent à l'Église ?

- Des laïcs et des prêtres des quatre paroisses de la vallée de la Grosne ont réfléchi à la réalité des Équipes d'Animation Pastorale.

Acceptons-nous d'étudier leur texte et de préciser ensuite quelques orientations d'avenir pour la constitution et la mission des Équipes d'Animation Pastorale dans chaque paroisse ?

Autour des EAP : réflexions et propositions

Groupe de laïcs et prêtres de la vallée de la Grosne – Juillet 2014

Un groupe composé de laïcs et de prêtres des 4 paroisses de la vallée de la Grosne a réfléchi depuis plusieurs mois sur l'avenir des paroisses. Il a rencontré et a été encouragé par notre évêque par deux fois. Celui-ci a d'ailleurs " passé commande " pour un texte sur les EAP, en vue d'une réflexion plus globale sur le diocèse. C'est pour cela qu'un groupe de travail a été constitué. Il est composé de René Aucourt, Christian Charlet, Jean Cuisenier, Brigitte Delaval, Martine Faillat, Jean- Pierre Leconte.

Nous sommes partis du texte diocésain paru le 10 octobre 1997. Nous avons mesuré les évolutions et les décalages. Nous avons partagé nos expériences dans nos paroisses respectives et nous sommes aussi allés voir ce que d'autres diocèses ont fait.

C'est pourquoi nous proposons ce document qui contient deux parties (et deux styles) bien différents. Le premier se voudrait être un texte dans la suite de celui de 1997, avec une dimension juridique et organisationnelle. Le deuxième étant plutôt une série de questions et de réflexions que nous aimerions prolonger. En conclusion, nous formulons une proposition pour donner suite à notre réflexion.

Première partie : Les EAP : définition, mission, composition, fonctionnement

Définition

L'Equipe d'Animation Pastorale est une équipe de chrétiens, c'est-à-dire un petit groupe fraternel d'hommes et de femmes représentatifs de la communauté paroissiale qui, sous la responsabilité du curé, participent ensemble à la mission pastorale de la paroisse.

Mission

La mission de l'E.A.P. est d'animer la paroisse pour que cette dernière puisse

- ° célébrer la gloire de Dieu,
- ° annoncer la Parole,
- ° témoigner de la charité.

A la rencontre de tous, l'Equipe les écoute et partage les joies et les souffrances de tous ordres qu'elle rencontre sur son chemin. Elle participe à la vie locale et se met à son service.

Avec le curé, signe et symbole du Christ, l'EAP rassemblée, agit à la façon d'un pasteur comme envoyée à la communauté, à son service. Issus de la communauté paroissiale, les membres de l'EAP reçoivent une mission qu'ils portent avec le curé. L'EAP permet ainsi au curé de mieux exercer le ministère spécifique qui est le sien au titre de l'ordination qu'il a reçue.

A l'écoute de tous, l'EAP doit veiller à ce que les trois dimensions de la mission soient mises en œuvre au sein de la paroisse.

- ° Elle aura le souci de la prière, de la liturgie, de la préparation et de la célébration des sacrements.
- ° Elle fera en sorte que l'annonce de l'Evangile et la transmission de la foi soient assurés à tous les âges de la vie, en tenant compte des évolutions de la société.
- ° Elle veillera à ce que le service du frère soit assuré grâce à des initiatives de la paroisse ou/et par la présence des chrétiens au sein de la vie locale.

Composition

Elle est habituellement composée par

- ° le curé
- ° selon les cas : les prêtres, les diacres, religieux, religieuses,
- ° les laïcs ayant reçu une lettre de mission,
- ° le trésorier de la paroisse,
- ° des laïcs appelés par le curé en fonction de leur participation active, et à la vie de la communauté paroissiale et/ou à la “ vie de la cité ”.

Une EAP doit donc être composée d'un nombre suffisant de membres (au moins 6) pour pouvoir fournir un travail effectif.

Les membres sont cooptés pour trois ans ; ils peuvent être renouvelés.

Fonctionnement

- ° Lorsque c'est possible, l'EAP se réunit tous les mois.
- ° Un ordre du jour est envoyé à l'avance. Celui-ci peut être établi par le curé et un petit groupe de participants.
- ° Un compte rendu est établi à chaque réunion, envoyé à tous et relu en début de chaque rencontre.
- ° Un temps de prière commence la rencontre, afin que chacun puisse se mettre à l'écoute du Christ Pasteur.
- ° Une formation spécifique sera proposée régulièrement soit localement, soit au niveau inter-paroisses, ou du doyenné ou du diocèse.
- ° Une évaluation de son travail sera faite à la fin de chaque année pastorale. La question du renouvellement des membres pourra alors se poser.

Deuxième partie : Quelques points à approfondir

Les questions ne sont pas toutes du même ordre...

° Un danger guette en permanence les EAP : se laisser prendre dans la seule organisation au détriment de l'animation (au sens profond du mot). Pour cela il faut veiller à ce que les membres de l'EAP ne soient pas ceux qui mettent en œuvre les décisions prises. Si c'est le cas, la réunion de l'EAP n'est pas le lieu prévu pour cela, et il y aurait alors nécessité de créer un groupe de travail à cet effet.

° Un ressourcement est nécessaire pour éviter l'usure et l'oubli du rôle profond d'une EAP. La lecture et le partage de la Parole de Dieu seront indispensables.

° Nous ressentons une nécessité d'une formation des membres des EAP pour que chacun puisse mieux vivre cette mission reçue. Celle-ci devrait porter sur les questions pratiques de fonctionnement, mais surtout sur les questions d'ordre spirituel autour de ces questions : “ Comment cette responsabilité me fait-elle grandir dans ma foi chrétienne ? en quoi cette mission de service m'aide-t-elle à entrer dans ma vocation baptismale ? ” (Mgr Percerou- La Croix 15 juin 2014)

° Au sein d'une EAP, l'art des liens, de la communion à construire est permanent : lien entre le curé et les membres laïcs, lien entre l'EAP et la communauté paroissiale, lien entre l'EAP et les villages. Elle doit aussi se faire connaître et reconnaître.

° Il est important de ne pas vouloir que tous les groupes existants, ou tous les villages soient représentés. Une EAP n'est pas constituée de représentants délégués de la totalité de la vie de la paroisse. Il s'agit de cooptation des membres en vue de la mission. Il ne s'agit donc pas d'une représentation mais que les différents membres soient représentatifs de la vie locale, et de la vie paroissiale.

° Des questions se posent lorsqu'un seul prêtre est curé de plusieurs paroisses, ou un prêtre est administrateur pour un temps limité. Comment l'exercice de la charge curiale est partagé avec les baptisés ? Comment définir alors le rôle du « coordinateur ».

° Les membres reçoivent une mission de l'Eglise, mais par qui : le curé, le vicaire épiscopal, l'évêque ? Et comment est-elle signifiée ?

En conclusion : Une proposition

Ne serait-ce pas le bon moment pour établir un certain état des lieux des EAP ?

Quelques questions pourraient être envoyées aux EAP qui permettraient de faire émerger les points importants. Notre groupe de " prêtres et laïcs de la vallée de la Grosne " accepterait d'en faire le secrétariat et la synthèse. Cette démarche ne pourrait-elle pas s'inscrire dans le Synode ? On pourrait aussi envisager une rencontre diocésaine pour les EAP qui le souhaiteraient.

Notre groupe aimerait vous rencontrer pour parler de tout cela, d'autant plus que vous mesurez les points forts et les faiblesses des EAP au cours de vos visites pastorales des paroisses.